

Formation

Formation conception et gestion de votre DUERP Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels

Objectif général

A l'issue de cette formation SST vos collaborateurs seront capables d'identifier et d'évaluer les risques professionnels, afin d'élaborer le DUERP - document unique d'évaluation des risques professionnels et d'animer des actions de prévention.

Condition :

Avoir quelques notions
d'informatique (Excel, Word)

Public :

Chef d'entreprise, personnel
de direction, personnel
administratif, membre du
comité social et économique
CSE

Durée :

A partir de 07 heures

Nombre de stagiaires :

01 à 06

Textes :

Code du travail article

L.4644-1
R.412-1, 2, 3 et 4

Programme de formation

Contenu :

- Etablir la cartographie de mon entreprise ;
- La réglementation ;
- Les bases de la prévention ;
- L'évaluation des risques professionnels ;
- Inventaire des risques liés à l'activité de mon entreprise ;
- Déterminer les unités de travail ;
- Identifier les risques professionnels ;
- Méthode d'analyse des risques professionnels ;
- Élaboration du DUERP ;
- Déterminer les actions de prévention.

L'évaluation

- Elle est effectuée par des exercices d'évaluation et d'analyse des risques professionnels.
- Les critères d'évaluation utilisés pour cette formation sont à visée formative.

Qualification délivrée :

Une attestation individuelle de formation incendie.

A la fin de la formation le stagiaire repart avec le DUERP initialisé ou finalisé sous forme de tableau informatique (type Excel).

Tarif : Nous contacter